

## Initiation musicale

Ce cours est destiné aux élèves de 2ème Harmos, il a pour but de développer le sens rythmique, auditif et expressif. Les enfants pourront également se familiariser avec différents instruments et développer leur sens du tempo. Ce cours aura lieu le vendredi matin dans la salle de musique du collège de Cressier durant 30 minutes. Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires et les places sont limitées.

## Flûte à bec

Cette formation est destinée essentiellement aux plus jeunes écoliers (dès 6 ans) afin qu'ils puissent se familiariser avec les premières notes de musique. Les cours, d'une durée de 30 minutes, se déroulent une fois par semaine, à Cressier, et sont suspendus durant les vacances scolaires. Le matériel didactique est fourni par le professeur. La flûte doit, quant à elle, être achetée directement par le musicien en herbe.

Avant d'inscrire  
votre - vos enfant-s,  
nous vous invitons expressément  
à prendre connaissance de ce qui suit :

« Règlement des études et examens du Conservatoire  
de musique neuchâtelois » du 19.12.2007  
(en ligne sur [www.cmne.ch](http://www.cmne.ch)).

Vous vous engagez à payer les taxes et écolages conformément aux tarifs des cours selon le règlement en vigueur. En particulier, vous avez pris note de l'échéance du 15 mai pour aviser la responsable des élèves par écrit de tout changement souhaité, notamment l'interruption des études. A défaut, vous êtes conscients que vous serez tenus de payer l'écolage l'année suivante. L'inscription est valable pour l'année scolaire, il n'y a pas de renoncement possible en cours d'année.

## Ecole de tambours

Cette formation est destinée aux enfants dès 8 ans. Les cours visent à faire connaître le tambour où la précision et l'habileté sont indispensables. Après l'acquisition d'une certaine base, les élèves pourront exécuter des compositions variées. D'une durée de 4 ans, la formation (solfège compris) est dispensée à raison de 30 minutes par semaine en individuel ou parfois, d'une heure en petit groupe.

Renseignements : Pascal Moulin, 079/708.52.05

## Conservatoire ACMNE fanfares

Les jeunes, âgés de 7 ans ou plus, peuvent faire le choix de l'instrument qu'ils désirent étudier, parmi ceux proposés par la fanfare. L'instrument est, dans la mesure du possible, prêté par la fanfare. La condition tacite étant que l'élève est intégré à la fanfare dès qu'il en a les capacités.

Les cours de musique, individuels, sont donnés par des professeurs du conservatoire, au local de musique, à Cressier, ou villages alentours dans la mesure du possible (hormis cours de batterie/percussions, délivrés au conservatoire de Neuchâtel). Ces cours sont dispensés sur une durée de quatre ans à raison de 30 minutes hebdomadaires.

En parallèle, les élèves suivent des cours de solfège, nécessaires à la bonne compréhension d'une partition. D'une durée de 50 minutes, ces cours ont lieu chaque semaine et sont également donnés au local de musique, à Cressier, ou villages alentours.

**Les élèves affiliés à l'école de tambours, à la flûte à bec ou au conservatoire sont intégrés à The Kids Music dès la deuxième année de formation afin de se familiariser à la musique d'ensemble.**

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Camille Linder au 078/814.39.10 ou en lui adressant un message : [camille.linder@gmail.com](mailto:camille.linder@gmail.com)

Tarifs par semestre :

Initiation musicale :	Fr. 150.-
Flûte à bec	Fr. 150.-
Ecole de tambours	Fr. 200.-
Conservatoire ACMNE fanfares	Fr. 400.-

La même formation, dans le cursus standard du conservatoire (hors ACMNE fanfares) est de : Fr. 555.- par semestre.

En conclusion, pour la formation de base (degrés élémentaire et moyen correspondant aux 4 ans du cursus ACMNE fanfares), les étudiants qui sont affiliés à une fanfare économisent Fr. 155.- par semestre !

